

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/10/2025

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET VILLE

N°2025-065

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 07 octobre 2025 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 19

M. Olivier Thomas, M. Jérôme Cauët, Mme Sonia Roisin, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, M. Gilles Guillaume, Mme Catherine Delaitre, M. Sébastien Bouet, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha El Hayek, M. Patrick Mouchelin, Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, Mme Cécile Revoyre, M. Damien Rousseau, M. Christophe Royer M. Enzo Sodano, M. Jules Thomas.

19 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 9

M. Alexandre Bussière à M. Gilles Guillaume
Mme Sandrine Boëte à Mme Natacha El Hayek
Mme Laurence Amichaux à Mme Arlette Bourdelot
M. Frédéric Baby Marinpouy à M. Olivier Thomas
Mme Justine Giagnoni à Mme Emmanuelle Grèze
Mme Laure Gibou à M. Patrick Mouchelin
Mme Joane Besse à M. Olivier Thomas
M. Jean-Marc Payen à Mme Catherine Delaitre
Mme Katia Robert-Hautemulle à M. Jérôme Cauët

Absent.e : 1

M. Sébastien Le Ferrec

Nombre de votant.e.s : 28

M. Sébastien Bouet a été désigné Secrétaire de Séance

Rapporteur : Monsieur Damien ROUSSEAU

VU l'article L1612-11, les articles L2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2024-014 en date du 27 février 2024 approuvant le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 de la Ville ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2025-029 en date du 7 avril 2025 approuvant le Budget Primitif 2025 de la Ville ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2025-045 en date du 24 juin 2025 approuvant la décision modificative n°1 de la Ville ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster le budget de la Ville au plus près des dépenses et recettes réalisées ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster le tableau des subventions pour l'association départementale des lieutenants de louveterie du département de l'Essonne avec une subvention à 1 200 € et pour le CCAS avec une subvention complémentaire de 7 000 € pour l'année 2025 ;

Le Conseil Municipal après avoir voté par chapitre à l'unanimité :

- **VOTE par chapitre** la décision modificative n°2 du budget ville 2025 comme indiqué ci-dessous (*vote par chapitre*) :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	BP	Décision modificative	Budget modifié	Vote
011 : Charges à caractère général	4 907 205,87	42 752,79	4 949 958,66	à l'unanimité
012 : Charges de personnel	12 951 687,70	7 705,50	12 959 393,20	à l'unanimité
014 : Atténuations de produits	950 858,67	8 986,00	959 844,67	à l'unanimité
65 : Autres charges de gestion courante	612 757,69	10 800,00	623 557,69	à l'unanimité
023 : Virement à la section d'investissement	5 274 306,75	100 000,00	5 374 306,75	à l'unanimité
042 : Opérations ordre transf. entre sections	1 434 528,72	31 316,14	1 465 844,86	à l'unanimité
		Total	201 560,43	

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	BP	Décision modificative	Budget modifié	Vote
70 : Prod.Services, domaine, ventes diverses	1 854 407,09	2 000,00	1 856 407,09	à l'unanimité
73 : Impôts et taxes (sauf 731)	4 444 640,00	- 21 686,87	4 422 953,13	à l'unanimité
731 : Fiscalité locale	12 470 640,00	34 542,00	12 505 182,00	à l'unanimité
74 : Dotations et participations	1 819 012,35	183 546,95	2 002 559,30	à l'unanimité
75 : Autres produits de gestion courante	184 318,42	2 308,35	186 626,77	à l'unanimité
042 : Opérations ordre transf. entre sections	1 805,56	850,00	2 655,56	à l'unanimité
		Total	201 560,43	

Dépenses d'investissement :

Chapitre	BP	Décision modificative	Budget modifié	Vote
20 : Immobilisations incorporelles	134 824,24	4 316,00	139 140,24	à l'unanimité
21 : Immobilisations corporelles	5 714 943,94	439 010,17	6 153 954,11	à l'unanimité
23 : Immobilisations en cours	8 903 651,14	585 007,18	9 488 658,32	à l'unanimité
040 : Opérations ordre transf. Entre sections	1 805,56	850,00	2 655,56	à l'unanimité
	Total	1 029 183,35		

Recettes d'investissement :

Chapitre	BP	Décision modificative	Budget modifié	Vote
10 : dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	550 000,00	172 140,71	722 140,71	à l'unanimité
13 : Subventions d'investissement	3 635 103,33	605 014,00	4 240 117,33	à l'unanimité
024 : Produits des cessions d'immobilisations	1 665 020,00	120 712,50	1 785 732,50	à l'unanimité
021 : virement de la section de fonctionnement	5 274 306,75	100 000,00	5 374 306,75	à l'unanimité
040 : opérations ordre entre sections	1 434 528,72	31 316,14	1 465 844,86	à l'unanimité
	Total	1 029 183,35		

- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Monsieur Olivier THOMAS

 